

Construction d'une usine de bio-carburant à Port-Cartier

À Port-Cartier sur la Côte-Nord, le consortium Bioénergie AE Côte-Nord, en collaboration avec AXOR Experts-Conseils, travaillent à la construction d'une usine qui permettra de transformer la biomasse forestière résiduelle en carburant renouvelable.

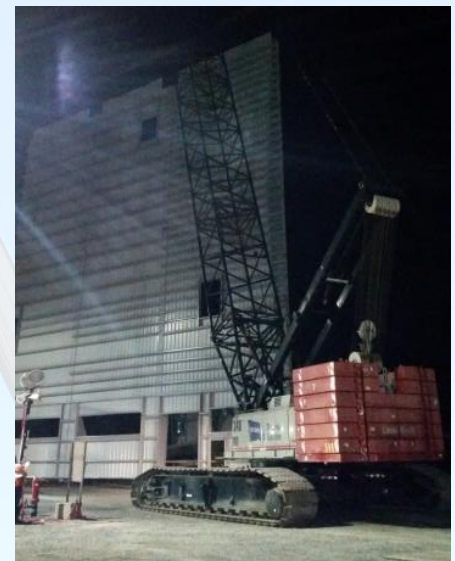
Afin de réduire les délais de construction, il a été décidé de construire une partie de la structure de l'usine en sections préfabriquées, parallèlement au montage des composantes mécanique pour le procédé chaud en place sur le plancher de la future usine.

L'an dernier, en juin, AXOR ont choisi de travailler avec Tessier Limitée comme expert en levage pour trouver la meilleure façon de réaliser ce projet. Plusieurs scénarios et simulations ont été évalués et rejetés avant de déterminer la solution définitive pour l'assemblage de l'usine.

La grue 300 tonnes sur chenilles de Tessier Limitée était requise au chantier pour effectuer les levages à la mi-novembre. Beaucoup de travail et de planification logistique ont été nécessaires, pour concevoir, fabriquer et tester les équipements de levage spécifiques à ce projet et ramener à Port-Cartier, par navire, la grue qui était au site de Meliadine, près de Rankin Inlet, NU.



Relevage du mur K



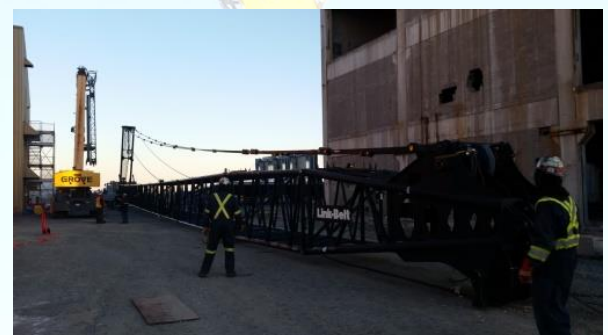
Grue 300 t déplaçant le mur K



Mur K en position verticale



Mur K en position finale



Assemblage de la flèche de 250 pieds



Page 2

La grue est arrivée le 1^{er} novembre 2017 à bord du Claude A. Desgagnés, et était prête à effectuer le levage du premier mur (mur K), (25 m de large x 27.5 m de haut, 36 500 kg) le 8 novembre 2017. En raison des contraintes de vent, le levage du mur a été réalisé le 9 novembre de 4h30 à 6h15. Le mur a dû être déplacé à l'aide de la grue sur une distance de plus de 100 m pour être positionné dans ses ancrages sur le plancher de l'usine.

La semaine suivante, la flèche de la grue a dû être rallongée à 250 pieds pour effectuer les levages du second mur (Mur G2) (25 m x 12 m de haut x 24 000 kg) et du toit (25 m x 16m de large x 25 000 kg). Toujours à la merci des vents, nous devons attendre en fin de journée le 14 novembre pour lever le second mur et le toit. À 21h45, les pièces de structures préfabriquées sont installées. Tessier Limitée a accompli son mandat. Le reste de la structure sera assemblé pièces par pièces.



Levage du toit



Levage du mur G2

On peut voir en arrière-plan les panneaux assemblés formant la structure de la partie du procédé chaud de l'usine



Renouvellement accréditation ISO 9001-2015

En mai, Tessier a obtenu avec succès la recertification de son système de gestion et d'assurance qualité conforme à la norme ISO 9001-2015.

Cette certification nous permet d'être un partenaire de premier plan pour la clientèle, en demeurant une entreprise performante et reconnue.

Soulignons également le 20^e anniversaire de l'implantation du système qualité ISO pour Tessier cette année.

« Toujours innover par des services efficaces pour des clients satisfaits »
Notre devise : « Être toujours fier de ce que l'on fait pour être toujours fier de qui l'on est. »



20^e anniversaire



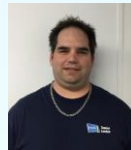
Contremaître aux opérations – Tessier limitée à Sept-Iles

M. Keven Simard a accepté de se joindre à notre équipe à titre de Contremaître aux Opérations depuis le 23 avril 2018.

M. Simard s'occupe de la planification, la coordination, la supervision des travaux et du personnel de chantier ainsi que le contrôle des opérations journalières et de l'exécution des travaux sur le terrain.

Il a œuvré principalement au sein d'entreprises de Sept-Iles dans le domaine de l'arrimage, la manutention et le transport par camions.

Plus récemment, il agissait à titre d'opérateur pour la Compagnie minière IOC.



Aviser technique – Tessier limitée à Baie-Comeau

Depuis le 22 mai, M. Alain Tremblay a rejoint l'équipe de Tessier à titre d'avisier technique.

Détenteur d'un diplôme d'études professionnelles en conduite de machinerie industrielle, M. Tremblay a occupé différents postes reliés à la gestion et au soutien dans le département mécanique et ventes.



Commis comptes payables – Tessier limitée à Baie-Comeau

Mme Esther Besrest s'est jointe à notre équipe à titre de commis comptes à payer pour la période estivale le 28 mai dernier.

Actuellement aux études avec une 2^e année complétée pour un baccalauréat en Sciences comptables, Mme Besrest travaille présentement comme adjointe administrative dans une compagnie de construction.

Elle a également travaillé comme conseillère services financiers avec la Banque de Montréal.

Tessier Limitée
Siège social
4, avenue Lavallée
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1L4

Téléphone : 418-296-2423
Télocopieur : 418-296-3771
tessiertee.com
info@tessier.desgagnes.com

Boréal Grues inc.
Siège social
2, 1ère Avenue, Parc Industriel
Wabush, Terre-Neuve-et-Labrador, A0R 1B0

Téléphone : 709-282-3910
Télocopieur : 709-944-6452

borealcranes.com
info@borealcranes.desgagnes.com

Succursale : 265, rue des Pionniers
Sept-Iles (Québec) G4R 0P4

Téléphone : 418-962-3639
Télocopieur : 418-968-6910

Adresse postale : C.P. 185
Labrador City,
Terre-Neuve-et-Labrador, A2V 2K5



Directeur de succursale – Boréal Grues inc. à Wabush

Depuis le 1^{er} mars, M. Scott Jones a été promu au poste de Directeur de succursale de Boréal Grues inc.

M. Jones assure la planification, l'organisation, la supervision et le contrôle de l'ensemble des activités opérationnelles, commerciales, financières et administratives de Boréal Grues inc.

M. Jones était à l'emploi de Tessier depuis 2012 à titre de Répartiteur aux opérations à la succursale de Sept-Îles. Originaire de Blanc-Sablon, Scott a obtenu un Baccalauréat en administration des affaires de Memorial University de Terre-Neuve-et-Labrador en 2008. Il a débuté sa carrière en occupant différents postes en gestion et coordination de projets au Nunavik et dans la région de Montréal avant de se joindre à Tessier.

**Autres employés dédiés aux opérations et à l'entretien
Boréal Grues inc. à Wabush**

- Daniel Bourque – **Contremaître mécanique**
- Andre Brideau – **Soudeur**
- Brad Giles – **Grutier**
- Steven Jamieson – **Grutier**
- Christian Landry – **Commis aux pièces**
- Jason Melanson – **Grutier**

NOTRE GAMME DE SERVICES

Tessier Limitée

- ✚ Location de grues mobiles et sur chenilles jusqu'à 350 tonnes
- ✚ Essai de levage certifié et location de poids étalon
- ✚ Arrimage (chargement et déchargement de navires)
- ✚ Manutention générale et lourde
- ✚ Transbordement intermodale (ferroviaire, maritime, routier)
- ✚ Transport routier général et hors normes

Boréal Grues inc.

- ✚ Location de grues mobiles et sur chenilles jusqu'à 330 tonnes
- ✚ Essai de levage certifié et location de poids étalon
- ✚ Location de conteneurs marins
- ✚ Location de roulotte de chantiers
- ✚ Manutention générale et lourde
- ✚ Transbordement intermodal (ferroviaire, maritime, routier)
- ✚ Transport routier général et hors normes
- ✚ Remorquage routier « towing »
- ✚ Location de chariot élévateur à mât télescopique

SERVICE EXPERT CONSEIL

Toujours à l'affût des nouvelles exigences de l'industrie, Tessier et Boréal Grues vous offrent, depuis plusieurs années, un service clé en main; de la réalisation de plans de levage à la supervision en chantier, assurant ainsi la qualité et la sécurité des opérations.

LA SYNERGIE ENTRE TESSIER ET BORÉAL GRUES

La synergie entre Tessier et Boréal Grues permet d'offrir, à un coût très compétitif, un service complet d'ingénierie de levage certifié par un ingénieur accrédité au Québec, au Nunavut ainsi qu'à Terre-Neuve et Labrador. Elle permet aussi de partager les équipements et ainsi voir leur flotte de grues respective bonifiée significativement.